

Quant à la prononciation de *bœuf*, le grand philologue nous apprend, en résumé, que dans son pays elle est joliment bigarrée. Un détail assez remarquable porte qu'on y dit « un *beu* gras et du *beu* salé, bien que plusieurs disent un *beuf* gras et du *beuf* salé. » A l'article *chétif*, il remarque que « les paysans des environs de Paris prononcent *cheti*, *ch'ti*; » puis il ajoute un peu plus loin qu'en certains endroits on fait le féminin en *ite*, *ch'tite*. Le grand savant donne ces détails sans aucune apparence de blâme à l'adresse de la langue populaire. Pourtant, si quelque jour ces paysans des environs de Paris prennent terre au Canada, ils trouveront bien à qui parler.

Ils devront bien aussi se tenir en garde contre certaines formes verbales, correctes, à la vérité, et nullement indignes de la langue littéraire, mais que nos gens de lettres ne peuvent pas souffrir même dans le parler populaire. Je leur signale entre autres la forme *assire* avec toute sa conjugaison.

Pourquoi ce décret de proscription de la part de nos puristes ? Eh bien, ma foi ! je ne le sais pas. Ce verbe affecte, dans un grand nombre de ses temps, trois formes acceptables et de fait bien acceptées. La première, je m'*assis*, en est la moins irrégulière, si tant est qu'elle ait quelque irrégularité. Elle est si bonne et si utile que c'est à elle qu'on a recours quand les deux autres font défaut : nous nous *assîmes*, je me suis *assis*, que je m'*assisse*, etc. Elle descend directement du latin classique *assidere* par une voie très courte : *assidere*, *assidre*, *assire* (Hatzfeld et Littré). Et cette forme, d'après Littré, est en usage dans tout l'Ouest, jusqu'en Provence. La reprocher à notre parler populaire, c'est, d'ailleurs, reprocher à nos paysans de parler comme Racine et Saint-Simon ont écrit, car les deux l'ont écrite. Avouons que c'est fort. Les deux autres formes, je m'*assieds* et je m'*assois*, viennent du latin populaire *assidere*, de la 2^e conjugaison, conjugaison qui nous a donné tous nos verbes en *oir* et en *oire*, classique ou populaire (Hatzfeld). Elles prévalent aujourd'hui dans la langue littéraire, parce que cette langue recherche — tout naturellement — ce qui ne court pas les rues. Cependant, Littré en a dit : « Les deux conjugaisons je m'*assieds* et je m'*assois* sont la trace de deux prononciations provinciales. » Et si c'est aujourd'hui le tour de la forme *assire* d'être provinciale et de courir les rues en France,

on ne voit pas au Canada.

On essaye de ne pas se fier à ce qu'on voit ici, ne pouvant compter sur l'expérience : « *Espérer* tout l'Ouest, si on vient la diligencer, je vais voir.

Quant au verbe *interdire*, pas d'interdictionnaires le donnent comme un faux titre. On le raille avec la raison évidente que les savants, c'est qu'il n'y a pas celui des corrections. Nous avons deux verbes, certaines confusions, nous avons *tanner* et *tan* que Littré, se trompe mieux : outre les prononciations courantes, quatre dictionnaires, *tan*, comme *fi* Larousse, E. Blais, *ton*, vient du latin *tan* après avoir perdu le *n* que (Darm., 48) que *tabanus*, de (Ibid.), et dont *pluvia*. En effet, si, « hanneton » *taan* et *taaner* *taane* assez. »

Tanner quel verbe, *taon* qui le pou-